

TAHITI FAA'A

3 - En provenance ou à destination de MAIAO et du tour de l'île de MOOREA, par le point SM, les pilotes VFR en évoluant dans les limites de l'espace de classe G doivent obtenir une autorisation de contrôle avant de pénétrer dans la CTR TAHITI et/ou les TMA 1, TMA 2 TAHITI.

- Les pilotes VFR effectuant le tour de l'île de Moorea à 1500 ft et au dessous par le point WM, en évoluant dans les limites de l'espace de classe G doivent obtenir une autorisation de contrôle avant de pénétrer dans la CTR MOOREA.
- Si au point WM, le contact radio n'est pas établi avec MOOREA TWR, contacter TAHITI APP, en donnant l'heure et l'altitude estimées au point WM.

3 - Inbound and outbound of MAIAO and MOOREA (round trip) islands, by SM point, the VFR pilots within the limits of the class G airspace must obtain an ATC clearance before entering the CTR TAHITI and/or TAHITI TMA 1/TMA 2.

- The VFR pilots flying around Moorea Island at 1500 ft and below by WM point, within the limits of the class G airspace must obtain an ATC clearance before entering the CTR MOOREA.
- If, at the WM point, radio contact is not established with MOOREA TWR, contact TAHITI APP, with estimated time and altitude at WM point.

POINTS PARTICULIERS SUR TAHITI POUR HÉLICOPTÈRES

PARTICULAR POINTS IN TAHITI FOR HELICOPTERS

Point	Coordonnées / Coordinates	Description	Description	De / From TAF
HA	17°34'34"S 149°36'48"W	Punaauia. Verticale Echangeur de Outumaoro.	<i>Punaauia. Overhead Outumaoro interchange.</i>	RDL 188° / 1.9 NM TAF.
HB	17°33'27"S 149°35'41"W	Faa'a. Verticale Stade Ganivet de Puurai.	<i>Faa'a. Overhead Puurai Ganivet stadium.</i>	RDL 135° / 0.7 NM TAF.
HS	17°34'00"S 149°34'26"W	Faa'a. Verticale Laboratoire de géophysique de Pamatai.	<i>Faa'a. Overhead Pamatai geophysics laboratory.</i>	RDL 113° / 2.0 NM TAF.
HW	17°33'42"S 149°33'53"W	Papeete. Antenne Pic Rouge de Tipaerui.	<i>Papeete. Tipaerui Pic Rouge antenna.</i>	RDL 101° / 2.3 NM TAF.
HZ	17°33'49"S 149°31'48"W	Pirae. Verticale Hélisturface du Belvédère.	<i>Pirae. Overhead Belvedere helipad.</i>	RDL 90° / 4.2 NM TAF.

ARRIVEES ET DEPARTS EN VFR SPECIAL

A l'intérieur de la CTR de TAHITI, des autorisations de vol en VFR spécial peuvent être délivrées par le contrôle d'aérodrome.

Equipelement AD

Balisage de nuit électrique HS et O/R.

Activités diverses

Activité de voltige (N° 10) : SR - SS. 2000 ft AMSL / 5000 ft AMSL.

Activité annoncée sur ATIS. La pratique de l'activité implique l'acceptation du protocole disponible auprès de la subdivision contrôle par E-mail à : seac-pf-sna-dca-ctl-bf@aviation-civile.gouv.fr

Consignes particulières de radiocommunication

PANNE DE RADIOCOMMUNICATION

Aéronefs aviation générale en VMC :

Si une panne de l'équipement de radiocommunication survient :

- au départ, le pilote commandant de bord ne doit pas décoller.
- après le décollage, le pilote commandant de bord fait demi-tour ou atterrit sur l'aérodrome approprié le plus proche.
- à l'arrivée **après** avoir reçu la clairance d'intégration dans la circulation d'aérodrome, le pilote commandant de bord doit suivre cette dernière clairance et poursuivre jusqu'à l'atterrissage.
- à l'arrivée **avant** d'avoir reçu la clairance d'intégration, le pilote commandant de bord doit :
 - a) procéder à un examen de l'aérodrome, depuis une hauteur supérieure au plus haut des circuits d'aérodrome, et portant sur les manches à air et l'état de la surface de l'aire de manœuvre, afin de déterminer la piste à utiliser et s'assurer que l'usage de l'aérodrome ne présente pas de danger apparent,
 - b) observer la position des autres aéronefs évoluant dans la circulation d'aérodrome,
 - c) venir s'intégrer au début de vent arrière à la hauteur du circuit d'aérodrome en assurant une séparation visuelle avec les aéronefs déjà engagés dans la circulation d'aérodrome et en leur laissant la priorité de passage,
 - d) poursuivre alors jusqu'à l'atterrissage,
 - e) après l'arrivée, prendre contact par téléphone avec le responsable de la TWR.

SPECIAL VFR ARRIVALS AND DEPARTURES

Within CTR of TAHITI, special VFR flights clearance can be delivered by ATC.

AD equipment

Night electrical lighting operating HS and O/R.

Special activities

Aerobatic (NR 10) : SR - SS. 2000 ft AMSL / 5000 ft AMSL.

Activity announced on ATIS. Activity practice implies acceptance of protocol available from subdivision control via E-mail at : seac-pf-sna-dca-ctl-bf@aviation-civile.gouv.fr

Special radiocommunication instructions

RADIO COMMUNICATION FAILURE

General aviation ACFT in VMC:

If the radio communication equipment fails:

- upon departure, the pilot-in-command must not take off.
- after take-off, the pilot-in-command turns around or lands at the closest relevant aerodrome.
- upon arrival, **after** receiving clearance to join aerodrome traffic the pilot-in-command must follow this clearance and proceed flight until landing.
- upon arrival **before** receiving joining clearance, the pilot-in-command must:
 - a) from a height greater than the top of the aerodrome traffic circuits, inspect the aerodrome's air socks and condition of the manoeuvring area's surface, in order to decide which runway to use and to ensure that there is no apparent danger of using the aerodrome,
 - b) observe the position of other aircraft in the aerodrome traffic,
 - c) join at the beginning of downwind at the height of the aerodrome traffic circuit, ensuring visual separation with the aircraft already in the aerodrome traffic and leaving them the right of way,
 - d) proceed until landing,
 - e) after arrival, contact the TWR supervisor by phone.